## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

## **Commune de MACKENHEIM**

## Révision du Plan d'occupation des sols en vue de sa transformation en Plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du **27 avril 2018**, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan d'occupation des sols en vue de sa transformation en plan local d'urbanisme pour une durée de 36 jours consécutifs, **du lundi 18 juin 2018 à 10h00 au lundi 23 juillet 2018 à 12h00.** 

Les caractéristiques principales du projet sont :

- La prise en compte des lois Grenelle et Alur et des objectifs supra communaux (mise en compatibilité avec le Scot de Sélestat et de sa région, intégration de la politique de développement et d'aménagement de la Communauté de communes,
- Le développement raisonné de l'habitat afin de répondre aux besoins de tous en matière de logement,
- L'intégration, dans le document d'urbanisme, des objectifs du développement durable : protection des espaces naturels, développement urbain respectueux de l'environnement et du cadre de vie, économie du foncier,
- Le renforcement des liaisons douces et la sécurisation des déplacements.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Madame Nicole MILANI, attachée territoriale, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le siège de l'enquête est la mairie de MACKENHEIM.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

lundi de
mardi de
jeudi de
Vendredi de
10 h 00 à 12 h 00
10 h 00 à 12 h 00
10 h 00 à 17 h 00
14 h 00 à 17 h 00

## Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique :

- jeudi 28 juin 2018 de 18 h 00 à 20 h 00 - samedi 7 juillet 2018 de 9 h 00 à 11 h 00

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <a href="https://www.mackenheim.fr/">https://www.mackenheim.fr/</a>

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie les :

- lundi 18 juin 2018 de	10 h 00 à 12 h 00
- jeudi 28 juin 2018 de	18 h 00 à 20 h 00
- samedi 7 juillet 2018 de	9 h 00 à 11 h 00
- vendredi 20 juillet 2018 de	14 h 00 à 16 h 00
- lundi 23 juillet 2018 de	10 h 00 à 12 h 00

Pendant le délai de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposés à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 30 rue Principale – 67390 MACKENHEIM
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : <u>mairie.mackenheim@evc.net</u>
  L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Ils seront également publiés sur le site internet de la mairie pendant la même durée.

Le dossier de P.L.U comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation.

L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

Le projet de P.L.U. étant susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement de l'Etat voisin, le dossier d'enquête publique et les informations relatives à l'enquête lui ont été transmis.

L'autorité responsable du projet de révision du P.O.S. en P.L.U. est la commune de Mackenheim représentée par son Maire Monsieur Jean-Claude SPIELMANN et dont le siège administratif est situé 30 rue Principale – 67390 MACKENHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.